

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 32 (1952)
Heft: 5

Artikel: Les échanges franco-suisse en 1951
Autor: Bornand, Georges
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-888455>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LES ÉCHANGES FRANCO-SUISSES EN 1951

par

Georges Bornand

Chef des services d'information
de la Chambre de commerce suisse en France

A. — LES ÉCHANGES ENTRE LA SUISSE ET LA MÉTROPOLÉ FRANÇAISE

L'ANNÉE 1951 s'inscrit dans l'histoire des relations commerciales franco-suissees comme la meilleure d'après-guerre et l'une des plus favorables de ce premier demi-siècle. De fait, le volume des échanges entre la France et la Suisse a rarement été aussi élevé. Pour les exportations françaises vers notre pays, les résultats annuels, qui se montent à 676,2 millions de francs suisses, représentent réellement un maximum jamais atteint. Quant aux exportations suisses vers la France, avec un montant annuel de 399,6 millions de francs suisses, nous enregistrons des chiffres qui n'ont été dépassés qu'entre 1916 et 1920.

Cette évolution favorable des relations commerciales entre les deux pays s'explique par le fait que la libération des échanges a pu, en 1951, déployer tous ses effets et progresser, tandis que les marchandises encore soumises aux restrictions quantitatives voyaient leurs contingents, aux termes de l'accord du 20 juillet 1950, sensiblement élargis. Il suffit, d'ailleurs, pour s'en rendre mieux compte, de se remémorer rapidement les quelques événements qui ont marqué les échanges franco-suissees au cours de ces douze mois.

La situation, au début de l'année, se présentait sous d'excellents auspices puisque depuis une année environ, aussi bien sur le plan commercial que sur le plan financier, les contraintes de la guerre et de l'après-guerre cédaient peu à peu le pas à un régime plus libéral qui exerçait d'heureux effets sur le volume des échanges. C'est ainsi que les importations des pays membres de l'O. E. C. E. étaient libérées à 60 % et que, de leur côté, les autorités françaises publiaient le 4 janvier 1951 un fameux avis 483 qui apportait, sur le plan du contrôle administratif, des allègements

bienvenus tant en matière d'importations que d'exportations.

Du 7 au 21 février, la Commission mixte franco-suisse chargée de veiller à l'application des accords en vigueur, ne pouvait que constater cette tendance favorable des relations commerciales entre les deux pays et décidait d'augmenter un certain nombre de contingents pour les marchandises importées en France qui n'étaient pas encore libérées. Elle ne pouvait, en revanche, pas se prononcer en faveur d'une augmentation du quota de libération, car une telle décision ne pouvait être prise que sur le plan de l'O. E. C. E. Ce devait d'ailleurs être le cas quelques semaines plus tard, et le 13 mai la France publiait de nouvelles listes de libération. A la fin du même mois, certaines améliorations furent encore apportées au fonctionnement des comptes E. F. AC. et 10 % équipement.

Les accords franco-suissees du 20 juillet 1950 arrivaient à expiration le 31 août 1951. Des négociations auraient donc dû s'ouvrir en juin-juillet pour mettre sur pied de nouveaux arrangements. Mais les élections françaises qui eurent lieu à cette époque et la proximité des vacances engagèrent les autorités françaises et suisses à renvoyer ces pourparlers à l'automne et à proroger de trois mois, jusqu'au 30 novembre 1951, les accords en vigueur. Une telle prorogation était d'autant plus facile que les échanges se développaient de part et d'autre, comme nous venons de le voir, dans les meilleures conditions possibles. Le 9 septembre, les autorités françaises publiaient encore une nouvelle liste de libération d'une quarantaine de produits, élevant ainsi à 75 % le pourcentage de marchandises désormais affranchies de toutes restrictions à l'entrée sur son territoire douanier.

Échanges commerciaux entre la Suisse et la France de 1948 à 1951

(Sarre comprise, sauf pour les chiffres du 1^{er} semestre 1948)

En millions de francs suisses

	Années		1948		1949		1950		1951	
	Résultats semestriels									
Exportations suisses vers la France	Résultats semestriels		182,7	146,6	97,2	143,4	178,5	182,0	183,9	215,7
	Résultats annuels		329,3		240,5		360,5		399,6	
Exportations françaises vers la Suisse	Résultats semestriels		195,0	196,4	191,3	194,5	203,7	345,1	372,7	303,5
	Résultats annuels		391,4		385,8		548,8		676,2	
Balance commerciale française	Résultats semestriels		+ 12,3	+ 49,8	+ 94,1	+ 51,1	+ 25,2	+ 163,1	+ 188,8	+ 87,8
	Résultats annuels		+ 62,1		+ 145,3		+ 188,3		+ 276,6	

Les négociateurs se réunirent à Berne à la fin d'octobre et si les pourparlers furent interrompus une quinzaine de jours entre le 15 et le 30 novembre, ce fut essentiellement en raison du retard avec lequel le problème de l'aide américaine à la France fut résolu, problème dont dépendaient certains contingents d'exportation vers notre pays. En fait, la libération des échanges ayant fait de grands progrès et les contingents de l'accord du 20 juillet 1950 ayant été suffisants, il fut aisé de mettre sur pied un nouvel accord, signé le 8 décembre et entré en vigueur rétroactivement le 1^{er} du même mois, qui donnait, dans l'ensemble, entière satisfaction.

L'année 1951 s'achevait donc, sur le plan commercial franco-suisse, dans des conditions en apparence aussi favorables que celles dans lesquelles elle avait débuté. Rien, à première vue, ne semblait annoncer les terribles difficultés que les importateurs en France de produits suisses n'allaient pas tarder à connaître dans les premières semaines de 1952. Aucune mesure, dans les événements que nous venons de résumer, ne permettait de soupçonner le très grave déséquilibre des finances extérieures françaises qui s'est révélé si brutalement au début de février dernier et dont nos lecteurs connaissent, hélas, que trop bien les pénibles répercussions. Mais ceci ne signifie pas toutefois que, tant du côté suisse que du côté français,

on soit resté ignorant et inactif devant l'aggravation rapide de la situation française au sein de l'Union européenne de paiements, que nous allons examiner plus loin : des mesures ont été prises, mais elles n'ont pas été suffisantes.

Mais examinons auparavant de plus près les deux courants d'échanges qui nous intéressent ici.

CARACTÉRISTIQUES DES ÉCHANGES

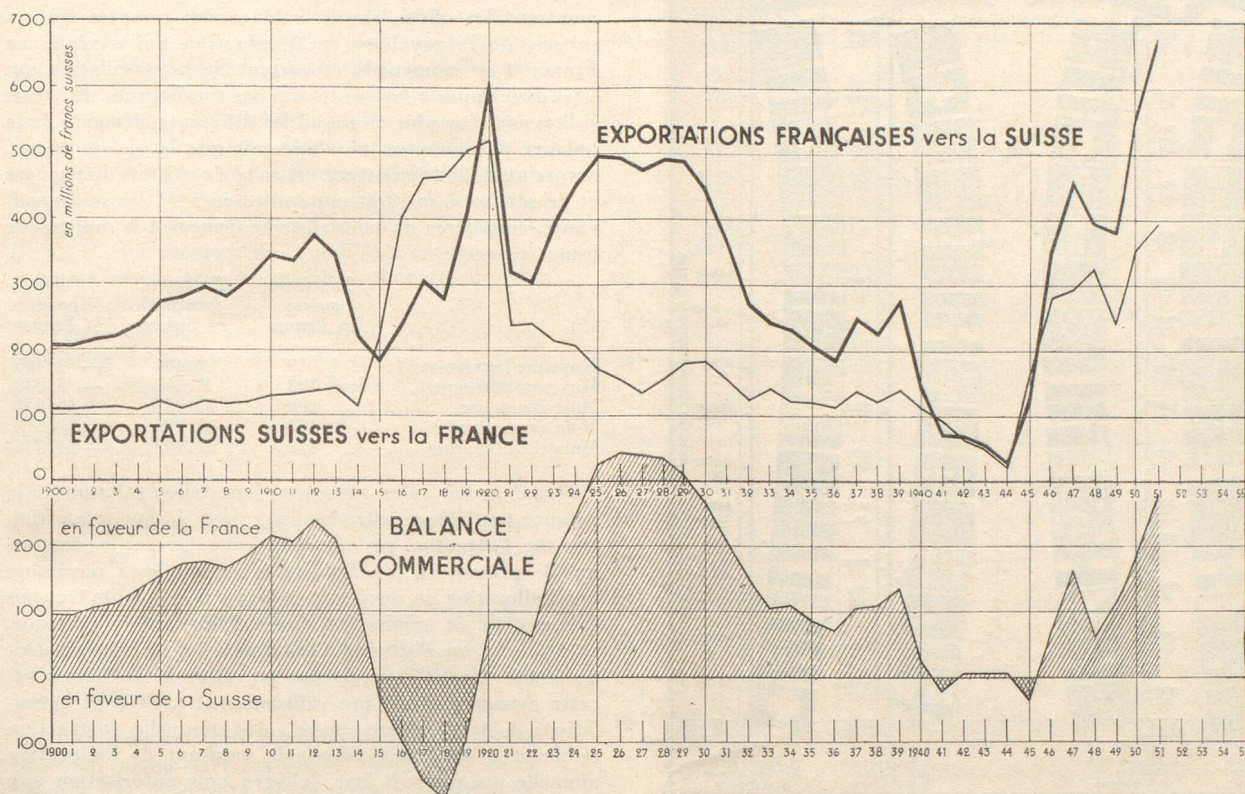
Le tableau ci-dessus permet de constater, en ce qui concerne tout d'abord les **exportations suisses vers la France** que ce courant commercial est resté parfaitement stable et normal tout au long du premier semestre de 1951. En effet, le chiffre atteint au cours de cette période, 183,9 millions de francs suisses, correspond exactement aux résultats du semestre précédent et à ceux du premier semestre 1948. Ceci prouve une fois de plus que la libération des échanges n'est pas un facteur de déséquilibre dans des conditions normales. Et si, au cours du second semestre de 1951, les exportations suisses vers la France ont légèrement augmenté en raison de la tendance inflationniste des prix français, il faut bien reconnaître que la différence n'est pas considérable (+ 31,8 millions de francs suisses).

Les échanges entre la France et la Suisse dans le commerce extérieur des deux pays

(Métropole sans la Sarre pour 1938 à 1948 et avec la Sarre pour 1949 à 1951)

	Commerce franco-suisse			Commerce extérieur français				Commerce extérieur suisse			
	Exportations françaises vers la Suisse	Exportations suisses vers la France	Balance commerciale française	Exportations	Vers la Suisse	Importations	En provenance de la Suisse	Exportations	Vers la France	Importations	En provenance de la France
1938	229.183	121.406	+ 107.777	30.590	6,3	46.064	2,2	1.316.572	9,2	1.606.903	14,3
1945	129.822	165.061	- 35.239	11.400	12,2	57.027	3,4	1.473.657	11,2	1.225.376	10,6
1946	354.985	281.565	+ 73.420	101.388	9,5	264.737	2,8	2.675.506	10,5	3.422.534	10,4
1947	458.843	298.238	+ 160.605	223.321	6,1	397.135	2,3	3.287.566	9,2	4.820.015	9,5
1948	391.426	329.346	+ 62.070	434.047	5,5	672.673	2,0	3.434.546	9,6	4.998.895	7,8
1949	385.792	240.528	+ 145.264	782.650	3,6	921.794	2,3	3.486.733	6,9	3.791.033	10,2
1950	548.833	360.479	+ 188.354	1.072.680	5,1	1.072.731	2,7	3.910.903	9,2	4.535.927	12,1
1951	676.186	399.594	+ 276.592	933.362	5,8	1.272.362	2,5	4.690.879	8,5	5.915.529	11,4

Évolution des échanges franco-suisses de 1900 à 1951



Quant aux exportations françaises vers la Suisse, elles ont poursuivi, au cours des six premiers mois de 1951, l'évolution fortement ascendante commencée au début du second semestre de 1950. Ce phénomène correspond assez exactement à la politique d'importation massive pratiquée par la Suisse à la suite des événements internationaux. Il convient cependant, et nous le verrons mieux tout à l'heure, d'observer que l'augmentation s'étend à tous les produits sans exception, exportés de France en Suisse, et qu'elle procède donc avant tout d'une amélioration générale très réjouissante de ce courant d'échanges. Une fois de plus, il s'avère qu'une libération à l'importation se répercute également dans un sens favorable sur le volume des exportations. Nos achats en France ont toutefois nettement diminué dans le second semestre de l'année dernière, et ceci pour deux raisons essentielles : l'approvisionnement des stocks est arrivé en Suisse à son point optimum et le renchérissement des produits français s'est fortement accentué pendant la même période.

Il est aisé de se rendre compte, à la lecture de tels résultats, que la **balance commerciale** entre les deux pays se soit encore considérablement améliorée au profit de la France : de 62,1 millions de francs suisses en 1948 et de 145,3 millions en 1949, elle a passé à 188,3 millions en 1950 et atteint le montant extraordinaire de 276,6 millions de francs suisses l'année dernière. Si l'on convertit ce dernier montant en dollars, on trouve le chiffre de 70 millions environ : on ne saurait mieux mettre en évidence l'importance vitale que représente le marché suisse pour la France.

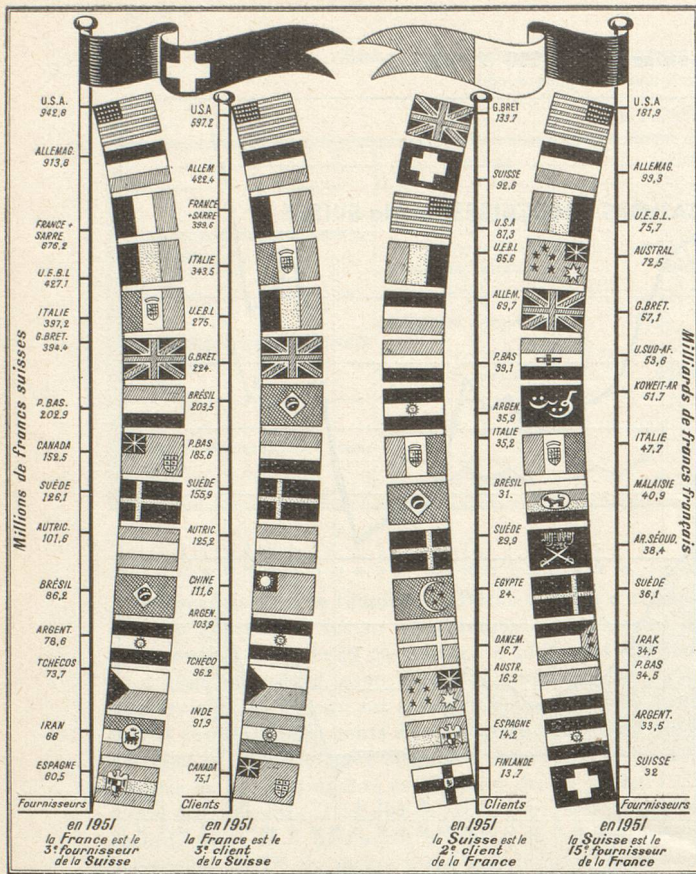
Nous pouvons donc affirmer que les échanges franco-suisses sont restés extrêmement sains en 1951. Les chiffres mensuels le prouvent encore plus clairement (en milliers

de francs suisses, avec la France métropolitaine, Sarre comprise) :

	<i>Exportations suisse vers la France</i>	<i>Exportations françaises vers la Suisse</i>	<i>Balance commerciale française</i>
Janvier	25.979	59.577	+ 33.598
Février	23.853	65.438	+ 41.585
Mars	27.846	64.136	+ 36.290
Avril	30.782	63.394	+ 32.612
Mai	37.631	60.669	+ 23.038
Juin	37.809	59.444	+ 21.635
Juillet	30.385	53.816	+ 23.431
Août	30.961	45.640	+ 14.679
Septembre	34.033	48.321	+ 14.288
Octobre	42.987	53.437	+ 10.450
Novembre	40.509	49.937	+ 9.428
Décembre	36.555	52.691	+ 16.136

Ces résultats montrent bien qu'il n'y a eu aucun déséquilibre, que la libération des échanges n'a provoqué aucun rush des produits suisses sur le marché français, qu'elle n'a pas eu les effets malfaisants que certains protectionnistes invétérés avaient prédits.

Les chiffres que nous venons de mettre en évidence ont évidemment modifié l'importance relative des échanges franco-suisses dans le commerce extérieur des deux partenaires. La France, qui était le second fournisseur de la Suisse en 1949 et 1950, a passé au 3^e rang derrière les Etats-Unis et l'Allemagne qui a repris ainsi sa place d'avant-guerre. En revanche, la France a encore amélioré sa position dans la liste de nos clients puisqu'elle figure en 3^e position, toujours derrière les Etats-Unis et l'Allemagne, alors qu'elle était à la 5^e place en 1949 et à la 4^e en 1950. D'autre part, si la Suisse est devenue l'année dernière le 2^e client de la France, immédiatement derrière la Grande-Bretagne, sa situation en tant que fournisseur



Clients et fournisseurs de la France et de la Suisse

a rétrogradé de la 8^e à la 15^e place. Ce recul considérable n'est pas dû à une baisse des exportations suisses vers la France, puisque, comme nous l'avons vu, celles-ci, au contraire, ont augmenté : il s'explique par l'augmentation considérable des achats français auprès des pays fournisseurs de matières premières.

Certes, la **balance des comptes** présente des chiffres moins spectaculaires, mais elle ne s'en est pas moins aussi améliorée au cours de 1951. En effet, le solde déficitaire de la France, qui était de 89,15 millions de francs suisses au 1^{er} janvier de l'année dernière, a baissé à 51,05 millions au 31 décembre 1951. Les soldes mensuels ont donné les chiffres suivants (en millions de francs suisses) :

	Soldes déficitaires pour la France	Soldes bénéficiaires pour la France
Janvier	10	—
Février	—	40,22
Mars	—	1,55
Avril	—	13,40
Mai	16,36	—
Juin	—	7,43
Juillet	3,89	—
Août	13,82	—
Septembre	—	1,38
Octobre	76,72	—
Novembre	—	126,93
Décembre	31,72	—
Totaux	152,81	190,91

Le solde excédentaire de 126,93 millions de francs suisses en novembre est dû essentiellement à la mesure prise le 17 novembre par l'Office des changes français qui a contraint les correspondants étrangers des banques agréées françaises à remettre aux instituts d'émission la majeure partie de leurs disponibilités en devises.

A cette exception près, les chiffres des derniers mois montrent les effets, sur la balance des comptes franco-suisses, de la psychose de dévaluation qui a régné en France à ce moment-là et surtout de la spéculation qui s'est développée alors sur les devises touristiques. En effet, si l'on examine plus en détail les différents éléments de la balance des comptes, on s'aperçoit que le seul poste qui accuse un déficit important est celui des « Frais de voyages et de séjours », qui fait apparaître en 1951 les soldes suivants, considérés du point de vue français (en milliers de francs suisses) :

	Tourisme suisse en France	Tourisme français en Suisse	Solde pour la France
Moyenne janvier-avril	1.019	2.484	— 1.465
Moyenne mai-sept.	333	5.363	— 5.030
Mois d'octobre	209	17.087	— 16.878
Mois de novembre	472	28.990	— 28.518
Mois de décembre	418	22.193	— 21.775

Signalons ici, qu'en présence d'une telle évolution de la balance touristique entre les deux pays, la Suisse a attiré, très tôt, l'attention des autorités françaises sur les dangers qu'elle présentait. En fait, ce n'est que le 5 novembre que l'allocation en devises accordée aux résidents français désireux de se rendre en Suisse (ainsi qu'en Belgique, en Italie et au Portugal) était limitée à la contre-valeur de 50.000 francs français par an. Mais le 18 décembre, cette mesure n'ayant pas suffisamment enrayer les spéculations à la frontière suisse, une nouvelle instruction réduisait à 50 francs suisses le montant de l'allocation annuelle qui pouvait être délivrée sans autorisation aux personnes qui résident dans 22 départements proches de la Suisse ; de plus, la présentation d'un passeport en cours de validité était désormais exigé.

Mais, fort heureusement, les autres chapitres de la balance des comptes franco-suisses font preuve, en 1951, d'une remarquable stabilité.

Relevons encore un autre élément positif : le solde de l'avance de change réciproque de 300 millions de francs suisses ouverte en 1945, qui était de 85 millions de francs suisses au 1^{er} janvier 1951 a été remboursé par la France, à raison de 5 millions de francs suisses par mois, et n'atteignait plus, au 31 décembre, que 30 millions.

En résumé, nous pouvons affirmer, en guise de premières conclusions, que les échanges franco-suisses en 1951 se sont déroulés dans des conditions très favorables et très saines. Aucun déséquilibre profond, ni sur le plan commercial, ni sur le plan financier (à l'exception du tourisme qui a été l'objet des mesures que nous avons vues) n'est venu troubler les relations économiques entre les deux pays. Nous ne pouvons donc pas, aux termes de cette très brève analyse, répondre à la question que chacun s'est posée, à savoir : comment se fait-il, après une année aussi favorable, que les échanges franco-suisses se heurtent en ce printemps 1952 à des difficultés aussi graves que celles que nous connaissons ?

Force nous est de rechercher les causes des profondes perturbations actuelles ailleurs que sur le plan bilatéral et d'examiner rapidement maintenant ce qui s'est passé au sein de l'Union européenne de paiements.

L'UNION EUROPÉENNE DE PAIEMENTS

L'Union européenne de paiements (U. E. P.), créée en automne 1950 et à laquelle la France et la Suisse ont adhéré, a été mise sur pied dans le cadre de l'Organisation européenne de coopération économique (O. E. C. E.)

pour parfaire, sur le plan monétaire, les efforts entrepris sur le plan commercial en vue de créer un marché européen où règnerait une saine concurrence. Cette Union a substitué, pour chaque pays, aux règlements bilatéraux antérieurs, un règlement mensuel unique sur un plan multilatéral. De ce fait, ce ne sont plus les balances des comptes bilatérales d'un pays qui sont déterminantes pour fixer les grandes lignes des *différentes politiques* qu'il doit suivre à l'égard de chacun de ses partenaires, mais c'est sa situation financière à l'égard du pool U. E. P. qui décidera de la *politique unique* qu'il adoptera envers tous les membres de cette Union, sans discrimination.

Examinons donc successivement quelle a été l'évolution de la position française et de la position suisse au sein de l'U. E. P. Nous allons probablement trouver là la clé du problème que nous cherchons à résoudre.

LA POSITION DE LA FRANCE AU SEIN DE L'U. E. P.

Il ressort du graphique ci-contre que l'évolution de la **balance française** des paiements avec l'U. E. P. peut être divisée en 1951 en trois phases caractéristiques :

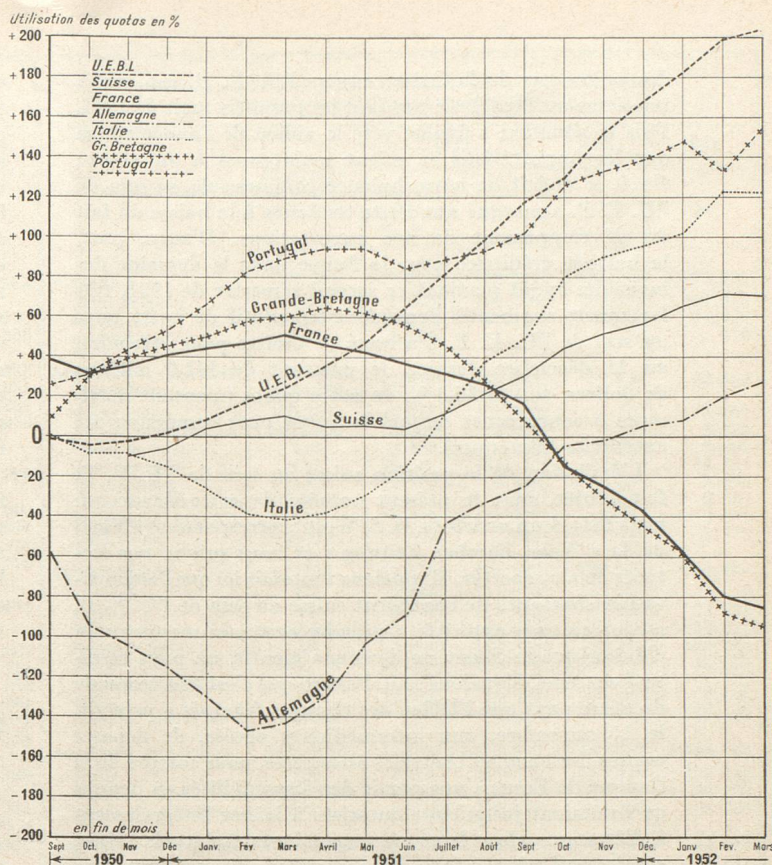
— pendant les trois premiers mois, la situation apparaît comme très favorable : l'excédent de la balance des paiements ne cesse de s'accroître au profit de la France pour atteindre à la fin mars 278,2 millions de dollars et cette position créditrice commence même à causer, comme telle, quelque inquiétude ;

— puis, dès le début d'avril, la tendance se renverse et l'excédent de la France ne cesse de diminuer ;

— enfin, dès la fin de septembre, on assiste à une aggravation brutale de la situation française : pendant le seul mois d'octobre, la France passe, en effet, d'un excédent de 95,2 millions de dollars à un déficit de 73,5 millions ce qui représente une perte totale de 168,7 millions de dollars.

Quelles sont les causes du renversement de mars 1951 et de la chute constante qui suivit ? Elles sont nombreuses.

Remarquons tout d'abord que la situation n'est pas aussi brillante, au début de 1951, qu'elle ne paraît à première vue : la balance commerciale française, non plus seulement avec les pays de l'U. E. P. mais avec l'ensemble de ses partenaires, est à peine équilibrée en janvier 1951 (+ 741,5 millions de francs français) et se trouve nettement déficitaire dès le mois d'avril. Ce déséquilibre du commerce extérieur s'explique d'ailleurs surtout par le fait que les industriels français, qui avaient laissé baisser dangereusement leurs stocks de matières premières au cours du premier semestre de 1950, se sont trouvés brusquement, à la suite de la guerre de Corée, dans la nécessité de se réapprovisionner en pleine hausse des cours. D'autre part, l'excédent français au sein de l'Union est dû, en ce début de 1951, en majeure partie à un solde créditeur sur l'Allemagne (pour plus de la moitié en mars) qui traduisait moins une position favorable de la France qu'une situation défavorable de son partenaire. Il ne faut pas oublier, non plus, que l'amélioration de la situation financière extérieure de la France tout au long



U. E. P. : soldes mensuels en % d'utilisation des quotas

de 1950 et jusque dans les tout premiers mois de 1951 a été grandement favorisée par l'aide américaine qui allait nécessairement être réduite puis disparaître.

Ainsi, les chiffres brillants des premiers mois de 1951 ne doivent pas nous induire en erreur et le renversement que l'on observe dès le début du second trimestre n'est pas surprenant. Ce retour en arrière s'est même trouvé renforcé par un certain nombre de facteurs extérieurs : l'aggravation de la situation internationale et les conséquences particulièrement lourdes du réarmement pour l'économie française, les dépenses militaires nécessitées par la guerre d'Indochine, le retard avec lequel l'aide américaine a été déterminée au cours du second semestre de 1951 et le fait que son montant s'est trouvé inférieur aux prévisions. Si l'on ajoute à cela, sur le plan intérieur, l'inflation inquiétante dont a souffert jusqu'à maintenant l'économie du pays et si l'on veut bien reconnaître objectivement les erreurs qui ont été commises, notamment en matière de salaires et d'investissements publics et privés, on comprend aisément comment la France s'est trouvée à la fin de 1951 et surtout au début de 1952, dans une situation économique aussi difficile que celle que nous connaissons.

LA POSITION DE LA SUISSE A L'ÉGARD DE L'U. E. P.

Pendant cette même période, comment a évolué la **position de la Suisse** au sein de l'U. E. P. ?

La position financière de la Suisse à l'égard de l'U. E. P. a évolué exactement dans le sens contraire de celui que nous venons de constater pour la France. En effet, le graphique ci-dessus montre clairement que la balance

des paiements de la Suisse envers l'U. E. P. est restée relativement équilibrée pendant les premiers mois de 1951. Puis la situation a évolué vers le milieu de l'année : bien que les importations se soient maintenues à un niveau élevé, le déficit de notre balance commerciale au sein de l'U. E. P. a marqué une nette tendance à la baisse du fait du développement de nos exportations. D'autre part, la balance créditrice pour la Suisse dans le domaine des invisibles ayant pendant ce second semestre de 1951, très fortement augmenté, l'excédent cumulé de notre pays au sein de l'U. E. P. n'a cessé de croître pour atteindre, au 31 décembre dernier, le montant de 141,9 millions de dollars, soit le 56,8 % de notre quota (montant maximum à concurrence duquel la Suisse peut compenser ses excédents bilatéraux).

L'évolution de la position suisse au sein de l'U. E. P. fait l'objet, dans le présent numéro de cette Revue (cf. page 151), d'un article de M. S. Wolff, correspondant à Paris de la « Neue Zürcher Zeitung » et nous prions nos lecteurs de s'y reporter. Rappelons toutefois ici que l'augmentation constante de l'excédent suisse au sein de l'U. E. P. a contraint nos autorités à prendre certaines mesures afin d'éviter que la Suisse ne devienne bientôt un pays créancier extrême. Signalons tout d'abord que c'est à la demande de notre pays que l'Office des changes français a prescrit, le 17 novembre, aux intermédiaires agréés, de déposer auprès des banques centrales étrangères, pour compte de la Banque de France, une partie des disponibilités en devises qu'ils étaient jusqu'alors autorisés à laisser intégralement à l'étranger chez leurs correspondants habituels. Mais, sur le seul plan suisse, nos autorités ont pris aussi les mesures suivantes :

— le 30 octobre 1951 : resserrement du contrôle des paiements anticipés en obligeant désormais l'exportateur suisse à faire viser dans tous les cas sa déclaration de créance ;

— le 15 décembre 1951 : les hôtels et pensions ne peuvent plus payer les chèques touristiques ;

— dès le 1^{er} février 1952 : la Suisse institue une surveillance des exportations de produits libres à l'importation dans divers pays de l'O. E. C. E.

Si l'on ajoute à cela un certain nombre de décisions qui ne concernent pas directement la France, telles que la réintroduction de la réglementation du service des paiements avec la Belgique et le contingentement plus sévère des paiements afférents aux exportations à destination de la Grande-Bretagne et de la zone sterling, on conviendra que nos autorités ont suivi de très près l'évolution de la position créditrice suisse au sein de l'U. E. P. et qu'elles ont pris, avant qu'il ne soit trop tard, les mesures qui s'imposaient.

PREMIÈRES CONCLUSIONS

Nous pouvons maintenant faire le point.

Nous avons vu que les échanges franco-suisse, examinés sous le seul angle bilatéral, ont évolué en 1951 d'une manière extrêmement satisfaisante et qu'aucun événement n'est venu entraver ce développement que l'on peut qualifier de très sain dans son ensemble. Ces échanges se sont soldés en fin de compte par un très fort excédent en faveur de la France et n'ont par conséquent contribué

en aucune manière au déficit français au sein de l'U. E. P. Comment se fait-il, dès lors, que les relations commerciales entre nos deux pays soient si gravement entravées au moment où nous écrivons ces lignes ? Cette situation est due essentiellement au fait qu'un pays membre de l'U. E. P. ne peut adopter qu'une politique unique à l'égard de tous ses partenaires et si sa situation financière à l'égard de cette Union lui commande tout à coup de sévères restrictions dans son commerce extérieur, ce sont tous ses fournisseurs et clients, sans discrimination, qui doivent en subir les conséquences. Or, la France s'est trouvée, au sein de l'U. E. P. à la fin de 1951 et pour les raisons que nous avons très brièvement examinées, dans une position déficitaire telle, que les pénibles décisions de février 1952 s'imposaient.

Nous n'avons pas ici à discuter les avantages et les inconvénients de la règle de non-discrimination qui a été adoptée par les pays de l'U. E. P. Bornons-nous à constater les fâcheuses conséquences de son application dans le domaine des échanges franco-suisse et revenons maintenant à l'examen de ceux-ci, dont nous devons encore étudier rapidement quelle en a été la structure en 1951.

LA STRUCTURE DES ÉCHANGES

En ce qui concerne la structure des échanges franco-suisse en 1951, les chiffres du tableau de la page 159 permettent d'intéressantes constatations et appellent, de leur côté, les quelques remarques suivantes :

a) Exportations françaises vers la Suisse

Comme nous l'avons déjà relevé, les résultats globaux des exportations françaises vers la Suisse en 1951 enregistrent une très forte progression par rapport aux années précédentes. Toutes les principales catégories de marchandises expédiées de France en Suisse, l'année dernière, ont bénéficié de la forte augmentation de ce courant d'échanges, à l'exception des *comestibles* (71,2 millions de francs suisses contre 73,7 millions en 1950) et des livraisons d'*animaux de boucherie* (7,4 millions contre 13,5) qui ont rétrogradé, mais qui avaient bénéficié d'un très fort développement entre 1949 et 1950. Les plus forts pourcentages d'augmentation, tant en valeur qu'en poids, sont évidemment fournis, comme l'année précédente, par les matières premières et certains produits de première nécessité : métaux, matières textiles et caoutchouc, matières minérales, produits chimiques et pharmaceutiques, bois, papiers, cuirs.

Il convient de remarquer aussi que les *machines et véhicules* ont légèrement augmenté dans leur ensemble, malgré une certaine baisse dans la livraison des voitures. C'est que ce poste comprend également des parties de machines lourdes, des moteurs, des machines-outils (pour 2,6 millions de francs suisses) et un certain nombre d'autres machines non reprises ailleurs (pour plus de 4 millions de francs suisses).

Si l'on examine maintenant l'évolution mensuelle des exportations françaises vers notre pays en 1951 (voir tableau p. 155) on s'aperçoit que l'augmentation totale n'est pas le résultat d'une progression constante et régulière, mois par mois. Après avoir plafonné entre 60 et 65 millions de francs suisses pendant les six premiers mois, on note une légère tendance à la baisse depuis juillet.

Parmi les quelques produits dont les exportations ont ainsi baissé à la fin de 1951, on peut citer surtout :

Exportations françaises (en 1.000 fr. s.)	4 ^e trimestre 1950	4 ^e trimestre 1951
Céréales.	1.897	169
Raisins	1.918	882
Sucre.	4.298	1.935
Huile.	1.137	11
Viande	2.015	314
Conserves de poisson.	1.791	241
Animaux de boucherie	4.419	68
Cuir	3.290	1.856
Textiles divers.	23.605	11.600
dont laine peignée	12.258	5.552
Produits sidérurgiques divers	9.189	4.469
Automobiles.	4.571	3.146

Nous avons vu que ce phénomène s'expliquait essentiellement par une certaine saturation du marché suisse et par le renchérissement des produits français.

Les hausses de prix se sont fait sentir en particulier pour les comestibles. Quant aux animaux de boucherie et aux produits sidérurgiques, leur baisse est imputable aux restrictions françaises à l'exportation. Pour ce qui est des automobiles, la concurrence allemande est à l'origine de leur léger recul.

Il convient toutefois de souligner que les autres exportations françaises vers la Suisse se sont en général maintenues ou même développées dans les derniers mois de 1951.

Si, à l'aide du tableau de la page précédente, nous comparons maintenant la position respective, dans l'ensemble des exportations françaises vers la Suisse, des principaux groupes de marchandises, nous constatons une remarquable stabilité structurelle. En effet, les *métaux* et les *matières textiles* viennent en tête comme en 1950. Les comestibles ont rétrogradé d'une place au profit des *matières minérales*, pour les raisons que nous avons vues. Pour le reste, aucun changement important n'est à signaler, mise à part une légère avance des *papiers* qui prennent la place des *matières animales* et des *cuir et chaussures* qui avancent également d'un rang au détriment de la *viande de boucherie*.

Dans les chiffres du tableau de la page 159, les exportations de la *Sarre* sont comprises. Elles représentent pour 1951 un total de 56,7 millions de francs suisses (contre 38 millions l'année précédente), soit le 8,2 % des exportations totales de la zone métropolitaine vers notre pays. La *Sarre* nous a livré en 1951, comme les années précédentes

surtout du charbon, des produits métallurgiques semi-ouvrés, des tuyaux et des produits en céramique et de verrerie.

b) Exportations suisses vers la France

Quand on examine la structure des exportations suisses vers la France et leur évolution, il ne suffit pas de comparer les résultats actuels à ceux des années qui ont précédé immédiatement : il faut se reporter aussi aux résultats de 1938.

Ceci dit, remarquons que la stabilité structurelle observée dans les livraisons françaises à la Suisse est encore plus remarquable dans le sens Suisse-France. En effet, nous ne remarquons aucun changement dans l'importance respective des principaux groupes de marchandises, à l'exception des métaux qui ont sensiblement augmenté et qui passent ainsi devant l'horlogerie dont les envois sont restés semblables à ceux de l'année précédente.

Les livraisons de *machines* figurent toujours en première position et améliorent encore leur avance par rapport à 1938 (99 t. en 1951 contre 93,2 t. en 1950 et seulement 51,5 avant-guerre). Quant aux *produits chimiques*, leur augmentation est due essentiellement à de plus forts envois de colorants (1.202,6 t. contre 975,2 l'année précédente et 665,6 en 1938), tandis que nos livraisons de produits pharmaceutiques et de parfumerie ont légèrement baissé. En ce qui concerne les *textiles*, l'amélioration est générale, à l'exception des tissus de coton, les *comestibles* eux, ont sensiblement rétrogradé tant en valeur qu'en poids : c'est surtout le cas pour les fromages. Les envois d'*instruments et appareils* ont aussi quelque peu diminué par rapport à l'année précédente au détriment surtout des compteurs et appareils électriques. Pour ce qui est de l'*horlogerie*, toujours strictement contingentée, les exportations suisses vers la France représentent exactement le même montant qu'en 1950.

Nous n'avons malheureusement pas la place de commenter suffisamment ici l'évolution de chacun de ces secteurs essentiels dans le domaine de nos exportations vers la France. Soulignons seulement, une fois de plus, que les chiffres mis en évidence prouvent éloquentement que la libération des échanges n'a créé aucun déséquilibre, aucun afflux exagéré de produits suisses en France. Quand elle se développe dans des conditions normales, cette libération ne peut avoir au contraire que des effets bien-faisants sur les échanges de nos deux pays.

B. — LES ÉCHANGES ENTRE LA SUISSE ET L'UNION FRANÇAISE

LES importations suisses en provenance de l'Union française se traduisent, en 1951, par un montant total de 53,2 millions de francs suisses contre 34,9 en 1950, 33,5 en 1949 et 32,1 en 1948. Nous enregistrons donc là une très sensible augmentation et ce courant commercial représente, pour l'année dernière, le 7,3 % (5,9 en 1950 et 7,9 en 1949) de la valeur totale des importations suisses en provenance des territoires de la zone franc. En volume, ces livraisons de l'Union française à la Suisse représentent 108.394 tonnes (contre 76.863 en 1950 et 68.672 en 1949).

Quant aux exportations suisses vers ces territoires, qui étaient tombées de 34,9 millions de francs en 1948 à 23,7 millions en 1949, elles ont poursuivi leur reprise amorcée en 1950 (38,7 millions) en atteignant l'année dernière 44,8 millions, soit le 10,1 % (9,7 en 1950) des

livraisons suisses dans l'ensemble de la zone franc. En volume, ces exportations suisses donnent le chiffre de 4.517 tonnes, contre 4.064 en 1950 et 2.470 en 1949.

La balance commerciale entre la Suisse et l'Union française est donc, en 1951, bénéficiaire pour cette dernière de 8,4 millions. Rappelons qu'en 1950, au contraire, cette balance représentait un solde déficitaire pour l'Union de 3,8 millions et en 1949, un solde actif de 10 millions. Remarquons, toutefois, que la balance commerciale suisse n'est pas, l'année dernière, déficitaire avec tous les pays de l'Union. Avec le Maroc, l'Afrique orientale française, l'Indochine, les Antilles et l'Océanie nous exportons plus que nous n'importons. Mais les résultats, largement débiteurs pour la Suisse, des échanges avec l'Algérie, la Tunisie et surtout le groupe A. O. F.-A. E. F., renverse

Les échanges entre la Suisse et l'Union française en 1950 et 1951

	Exportations de l'Union française vers la Suisse					Exportations suisses vers l'Union française				
	Millions fr. s.		Tonnes			Millions fr. s.		Tonnes		
	1951	1950	1951	1950	1938	1951	1950	1951	1950	1938
Algérie	14,14	11,95	25.612	17.865	13.692	8,76	10,47	1.192	1.020	573
Maroc	9,99	7,16	50.906	30.894	7.074	10,33	7,14	1.370	1.040	489
Tunisie	3,19	5,58	10.251	14.571	4.780	2,71	1,73	271	123	314
Indochine	0,35	0,40	294	443	1.265	3,59	2,86	282	328	2.079
A. O. F. et A. E. F.	22,51	7,98	20.835	12.712	—	8,10	6,43	666	487	—
Afr. Or. Fr.	2,88	1,70	431	331	—	10,82	9,70	720	1.049	—
Antilles	0,11	0,15	63	46	—	0,26	0,20	9	11	—
Guyane	0,04	0,04	1	1	—	0,01	0,01	0,4	0,6	—
Océanie	0,007	0,003	1	0,2	—	0,25	0,18	7	5	—
	53,22	34,96	108.394	76.863	26.811	44,83	38,72	4.517	4.064	3.455

(1) Les exportations de montres qui sont comptées en pièces ne sont pas comprises dans les chiffres de ce tableau.
 (2) A. O. F. : Mauritanie, Sénégal, Guinée, Côte d'Ivoire, partie française du Togo, Dahomey, Haute-Volta, Territoire du Niger, Soudan. A. E. F. : partie française du Cameroun, Gabon, Moyen-Congo, Oubangui-Chari, Territoire du Tchad.
 (3) Afr. Or. F. : Djibouti (côte franç. des Somalis), Madagascar, Comores, Réunion, Kerguelen, îles de la Nouvelle Amsterdam et Crozet.

la situation (dans les statistiques suisses, l'A. E. F. est comprise dans l'A. O. F. : voir à ce propos les notes qui figurent au tableau du haut de cette page).

Le tableau ci-dessus donne quelques précisions sur la répartition géographique des importations et des exportations suisses en provenance et à destination de l'Union française pour 1950 et 1951.

Les exportations de l'Algérie et du Maroc vers notre pays, qui avaient notablement diminué en 1950, ont retrouvé leurs positions de 1949. Un autre fait est particulièrement frappant : le développement considérable de nos achats en A. O. F. et en A. E. F., qui ont triplé par rapport à l'année précédente. Nous verrons tout à l'heure à quoi attribuer cette évolution.

Relevons d'autre part la baisse des exportations tunisiennes, qui passent de 5,58 millions de francs suisses en 1950 à 3,19 millions. Ce chiffre reste toutefois encore

bien supérieur aux résultats de 1949, qui ne représentaient que 0,98 millions. A l'exception d'une légère amélioration des livraisons de l'Afrique orientale, les achats de notre pays dans les autres territoires n'ont pas subi de modifications notables. Le développement des exportations de l'Union française vers la Suisse se heurte d'ailleurs toujours à d'importantes difficultés de prix.

Quant aux exportations suisses vers l'Union française, nous venons de voir qu'elles avaient quelque peu augmenté. C'est le cas pour tous les territoires, à l'exception de l'Algérie. Cette heureuse évolution des livraisons suisses est due pour une part aux augmentations de contingents, qui ont pu être décidées en particulier à la suite de la séance de février 1951 de la Commission mixte franco-suisse et d'autre part à l'extension, à la plupart des territoires de l'Union française, des mesures de libération.

Principales importations suisses en provenance de l'Union française

	1.000 fr. s.		Quintaux			Quantité en % des importations totales de Suisse	
	1951	1950	1951	1950	1938	1951	1950
Vins d'Algérie	4.839	5.227	72.884	68.907	65.985	7,5	8,5
Rhum des Antilles	78	95	349	358	0	4,7	5,6
Avoine d'Algérie	2.918	0	79.299	0	0	7,8	—
Avoine du Maroc	1.003	903	28.277	35.053	0	2,8	2,4
Epices d'Afr. orient. fr.	340	407	251	242	—	7,5	5,9
Huiles de girofle d'Afr. orient. fr.	1.559	749	310	130	—	11,9	1,4
Huiles d'olives de Tunisie	171	850	467	3.759	—	6,0	23,8
Lentilles d'Algérie	209	297	4.891	8.758	—	7,3	12,6
Pois du Maroc	151	25	2.690	251	—	11,8	0,6
Tomates d'Algérie	407	480	3.998	4.953	703	3,1	4,6
Tomates du Maroc	369	531	3.316	4.417	5.016	2,6	4,1
Dattes d'Algérie	1.723	1.841	8.174	10.982	6.955	87,2	91,8
Dattes de Tunisie	184	81	908	556	321	9,7	4,8
Bananes d'A. E. F. et A. O. F.	62	223	474	1.867	—	0,3	1,4
Fèves de cacao d'A. O. F. et A. E. F.	16.541	3.891	47.706	14.023	—	21,5	17,3
Bois d'A. O. F. et A. E. F.	5.456	3.526	187.399	106.502	—	5,8	17,2
Liège d'Algérie	430	57	11.651	1.930	10.317	10,6	2,1
Liège du Maroc	178	90	4.200	4.826	8.843	4,2	5,3
Paille d'Afr. orient. fr.	186	190	922	1.080	—	2,5	3,4
Paille d'Indochine	164	185	993	1.911	0	2,7	6,1
Os bruts d'Algérie	399	184	42.053	18.452	22.876	5,5	3,9
Os bruts de Tunisie	609	277	70.180	40.090	32.899	9,2	8,7
Os bruts du Maroc	4.114	1.297	444.183	168.488	22.110	58,0	33,9
Plomb de Tunisie	967	1.089	5.297	8.778	6.103	3,5	4,5

a) Exportations vers la Suisse

ALGÉRIE :

Nous venons de voir que les livraisons algériennes à la Suisse avaient retrouvé leur niveau de 1949 (14,1 millions de francs suisses en 1951, contre 11,9 en 1950 et 14,0 millions en 1949). Mais ce résultat n'a pas été atteint tout à fait avec les mêmes marchandises. En effet, alors qu'en 1949, notre pays avait acheté de fortes quantités d'orge, ce produit a été remplacé en 1951 par d'importants achats d'avoine (pour près de 3 millions). Les importations traditionnelles en Suisse de vin d'Algérie ont légèrement diminué en valeur (4,8 millions de francs suisses en 1951 contre 5,2 l'année précédente et 6,5 millions en 1949), mais ont au contraire augmenté en volume pour dépasser même la quantité de 1949 (72.884 hl. contre 68.907 en 1950 et 71.023 en 1949). Il s'agit probablement, en l'occurrence, d'une baisse des prix plutôt que d'un déplacement des achats suisses vers des qualités inférieures : mais nous manquons d'éléments pour nous prononcer ici avec certitude. Les envois de dattes ont légèrement rétrogradé tant en valeur qu'en poids (1,7 millions de francs suisses en 1951 et 1,8 en 1950).

Outre le vin, l'avoine et les dattes, les livraisons algériennes à la Suisse ont été constituées principalement en 1951, par des légumes (choux et tomates), des figues sèches, du liège et du coton bruts ainsi que des tapis. En ce qui concerne plus spécialement les envois d'os bruts utilisés comme engrais, signalons qu'ils ont à nouveau fortement repris, sans atteindre cependant le volume de 1949 (42.053 qx en 1951, contre 18.452 en 1950 et 44.219 en 1949).

MAROC :

Les importations suisses en provenance du Maroc ont subi, comme l'année précédente, un certain changement dans leur structure. La disparition totale de nos achats d'orge et d'autres céréales comme le sarrasin, le millet, etc., a été compensée et au-delà par une augmentation des livraisons marocaines d'avoine et surtout d'os bruts. Nous nous sommes, en effet, procuré au Maroc, l'année dernière, 444.183 qx d'os bruts (168.488 qx en 1950 et 40.834 en 1949), pour un montant total de 4,1 millions de francs suisses (1,3 million en 1950 contre 0,4 million une année auparavant).

En plus de l'avoine et des os bruts, le Maroc a livré l'année dernière à la Suisse d'importantes quantités de laine lavée (1.299 qx pour 1,44 million de francs suisses), de laine artificielle (490 qx pour 500.000 francs suisses) et de crin végétal (7.723 qx représentant 363,4 mille francs). Signalons également des envois de tomates, de poissons en conserve et de pois.

Dans l'ensemble, la valeur des exportations marocaines vers notre pays a augmenté de 7,16 millions de francs suisses en 1950 (9,57 millions en 1949) à 9,99 millions tandis qu'en volume elles ont passé de 308.949 quintaux en 1950 à 509.060 quintaux pour l'année prise ici en considération.

TUNISIE :

Alors que les exportations de produits tunisiens vers la Suisse n'avaient cessé d'augmenter depuis 1947 pour atteindre 5,6 millions de francs suisses en 1950, elles ont à nouveau diminué l'année dernière et ne représentent plus que 3,19 millions, soit la moitié des résultats de 1946. Comme pour les deux autres grands territoires de l'Afrique du Nord, la Suisse a surtout acheté en Tunisie,

en 1951, de l'avoine (20.599 qx pour 740.000 francs suisses) et des os bruts (70.180 qx valant 609.000 francs). Les livraisons tunisiennes de lentilles ont cessé, tandis que celles d'huile d'olive et de plomb en barres ont diminué. Le reste se partage entre les dattes, les éponges et un peu de farines pour le bétail.

AFRIQUE OCCIDENTALE ET AFRIQUE ÉQUATORIALE FRANÇAISES :

Rappelons qu'entre 1946 et 1948 les importations suisses en provenance de ces territoires n'avaient cessé de progresser pour atteindre 16,32 millions de francs suisses en 1948. Mais en 1949 ce courant commercial était tombé brusquement à 7,2 millions de francs suisses pour rester à 7,98 millions l'année suivante. En 1951, nous assistons à un nouveau bond en avant considérable puisque les livraisons de ces territoires à la Suisse, représentent une valeur totale de 22,5 millions et un volume de 20.835 tonnes contre 12.712 en 1950.

Ce brusque développement de nos achats en Afrique noire est dû essentiellement à un fort gonflement de notre approvisionnement en fèves de cacao (47.706 qx pour 16,5 millions de francs suisses, contre 14.023 qx et 3,9 millions l'année précédente) et en bois (157.399 qx valant 5,5 millions de francs suisses contre 106.502 qx et 3,5 millions en 1950). A côté de ces deux principales marchandises, il n'y a guère que les envois d'huile de girofle et de camphre qui méritent d'être signalés.

AFRIQUE ORIENTALE FRANÇAISE :

Les relations commerciales entre l'Afrique orientale française et la Suisse n'ont pas subi, l'année dernière, de modifications importantes. Elles restent constituées en 1951, comme les années précédentes, essentiellement par des envois d'huiles de girofle qui ont sensiblement augmenté, d'épices au contraire en légère diminution et enfin de paille.

INDOCHINE :

Les achats suisses en Indochine ont été, en 1951, comme les années précédentes, sans importance. La guerre qui sévit sur ce territoire, empêche malheureusement toujours un échange commercial normal. Nous n'avons, en effet, importé l'année dernière que pour 350.400 francs de marchandises contre 398.000 francs en 1950 et 120.000 en 1949 : planches d'essences feuillues (63.900 fr.), paille (151.400 fr.) et huiles de girofle (55.800 fr.).

ANTILLES :

Les achats suisses de rhum aux Antilles ont quelque peu diminué en 1951, passant de 95.000 francs en 1950 à 78.000 francs. Quant aux livraisons d'épices, elles ont cédé la place à des envois de bananes représentant une valeur de 86.000 francs.

b) Exportations suisses vers l'Union française

D'une année à l'autre, les exportations suisses vers les territoires de l'Union française ne présentent pas, en règle générale, de différences de structure aussi marquées que dans l'autre sens. En 1951, les principaux produits que notre pays a écoulés sur les marchés français d'outre-mer restent constitués, dans un ordre de valeur décroissant, par les machines (19,187 millions de francs suisses), les instruments et appareils (6,676 millions), les textiles (5,677), l'horlogerie (3,067), les produits chimiques (1,452), les raccords (1,171) et enfin les laits en poudre (1,079).

Les principaux produits exportés de Suisse vers l'Union française en 1950 et 1951

(En milliers de francs suisses)

	Machines		Instruments et appareils		Textiles		Horlogerie		Produits chimiques et pharmaceutiques		Farine alimentaire pour l'enfant (Lait en poudre)		Raccords	
	1951	1950	1951	1950	1951	1950	1951	1950	1951	1950	1951	1950	1951	1950
	Métropole	111.868	106.119	29.429	31.302	47.421	41.018	19.168	19.306	77.616	61.584	10.074	10.774	4.021
Algérie	2.902	6.689	2.161	1.423	229	271	614	504	347	97	482	0	504	328
Maroc	3.910	2.815	1.053	716	1.726	1.702	464	269	842	299	169	84	310	121
Tunisie	1.344	753	283	268	189	135	266	174	23	34	92	0	70	34
Afr. occ. fr. et A. E. F.	1.696	1.119	1.227	1.471	2.842	1.652	788	924	34	0	196	104	142	136
Afr. orient. fr.	8.217	7.487	788	358	503	447	441	295	—	14	37	0	11	75
Indochine	1.037	703	1.055	417	188	502	312	381	206	168	103	46	119	112
Antilles	69	39	47	42	—	—	70	63	—	—	—	—	15	27
Guyane	—	—	12	—	—	—	2	—	—	—	—	—	—	—
Océanie	12	56	50	18	—	—	111	72	—	—	—	—	—	—
Total pour l'Union française.	19.187	19.661	6.676	4.713	5.677	4.709	3.067	2.682	1.452	612	1.079	234	1.171	833

Tous ces postes, à l'exception des machines qui sont restées stables, ont enregistré une sensible avance en 1951. Nous avons déjà relevé plus haut à quoi attribuer cette nette amélioration de nos livraisons dans les territoires de l'Union française.

Le tableau ci-dessus permet de se faire une idée de la répartition géographique des principaux produits exportés de Suisse vers l'Union et de comparer les valeurs ainsi exportées avec nos ventes dans la Métropole.

Nos envois de machines vers tous les territoires de l'Union française ont quelque peu augmenté, mais le résultat d'ensemble (19,187 millions en 1951 contre 19,661 en 1950) est influencé par la forte baisse de nos expéditions en Algérie (2,9 millions de francs suisses contre

6,689 millions l'année précédente). L'amélioration de nos ventes d'instruments et d'appareils se répartit sur toutes les destinations, à l'exception de l'A. O. F. et de l'A. E. F. dont les commandes ont été très légèrement inférieures à celles de 1950. Quant à nos envois de textiles, ils ont heureusement poursuivi leur évolution ascendante amorcée en 1950. On se souvient, en effet, que les exportations de textiles suisses vers l'Union française, qui représentaient 17 millions de francs suisses en 1946, avaient connu une chute verticale pour ne plus représenter, en 1949, que 1,7 million ; ce chiffre était remonté à 4,7 millions en 1950 et atteint 5,7 millions en 1951. Notons encore une légère amélioration de nos livraisons d'horlogerie, de produits chimiques et de laits en poudre.

C. — CONCLUSION

L'ANNÉE 1951 a été particulièrement favorable aux relations commerciales franco-suisse. Nous savons déjà, hélas, au moment où nous mettons un point final à cette étude, que 1952 ne lui ressemblera pas ; le déséquilibre des finances extérieures françaises, dont nous avons relevé la constante évolution et qui a eu ces trois derniers mois de si graves répercussions sur les importations en France de produits suisses, nous enlève d'ores et déjà toute illusion sur les résultats de l'année en cours. Nous voici revenus à une période de restrictions qui n'a rien à envier aux plus mauvais moments de cette après-guerre.

Cette situation est due essentiellement au fait que l'O. E. C. E. sur le plan commercial et l'U. E. P. sur le plan financier, sacrifiant peut-être trop au schéma, ont abandonné une des lois fondamentales et naturelles de la vie économique, celle de la réciprocité, pour adopter la règle d'une non-discrimination absolue. Nous sortirions du cadre de cet article en commentant ici cette décision. Nous voudrions toutefois rappeler ici les propos que M. Pierre de Salis, Ministre de Suisse en France, tenait le 15 mars 1951 lors de la XXXIII^e Assemblée générale de la Chambre de commerce suisse en France, et dont la perspicacité a été largement confirmée depuis par les faits :

« ... Ce n'est que par un mariage raisonnable des institutions du bilatéralisme commercial, notamment de sa règle fondamentale de la réciprocité et de celles d'un multilatéralisme monétaire, que l'on pourra entreprendre sûre-

ment et sainement la nécessaire et progressive libération des échanges commerciaux et des transactions financières. Si s'installer dans le bilatéralisme est une grave erreur, adopter le multilatéralisme, en ignorant ce qu'on entend exactement par ce système, ce qu'il signifie traduit dans les faits et ce qu'il peut réaliser dans la pratique eu égard à la situation économique et monétaire européenne, c'est non seulement nourrir une illusion, c'est aller au devant de cruels déboires, c'est, enfin, rendre plus difficile pour ne pas dire impossible, le passage à des institutions plus libérales, prémices nécessaires d'un réel multilatéralisme. »

Mais nous ne voudrions pas terminer cette étude sans relever que, fort heureusement, la situation économique de la France est déjà en voie de guérison. Les efforts entrepris par le gouvernement actuel pour juguler l'inflation semble devoir porter leurs fruits : les indices des prix ont déjà subi une légère baisse en ce dernier mois d'avril. D'autre part, la situation financière de la France s'est aussi assainie au sein de l'U. E. P. et elle a même enregistré pour ce même mois d'avril un solde excédentaire de 2,7 millions de dollars. Ce sont autant d'indices qui nous permettent d'espérer une amélioration, sinon immédiate, du moins assez prochaine des importations françaises et, par voie de conséquence, des échanges franco-suisse. Espérons que ceux-ci retrouveront bientôt l'équilibre et le niveau élevé qu'ils ont connu en 1951.

Georges Bornand